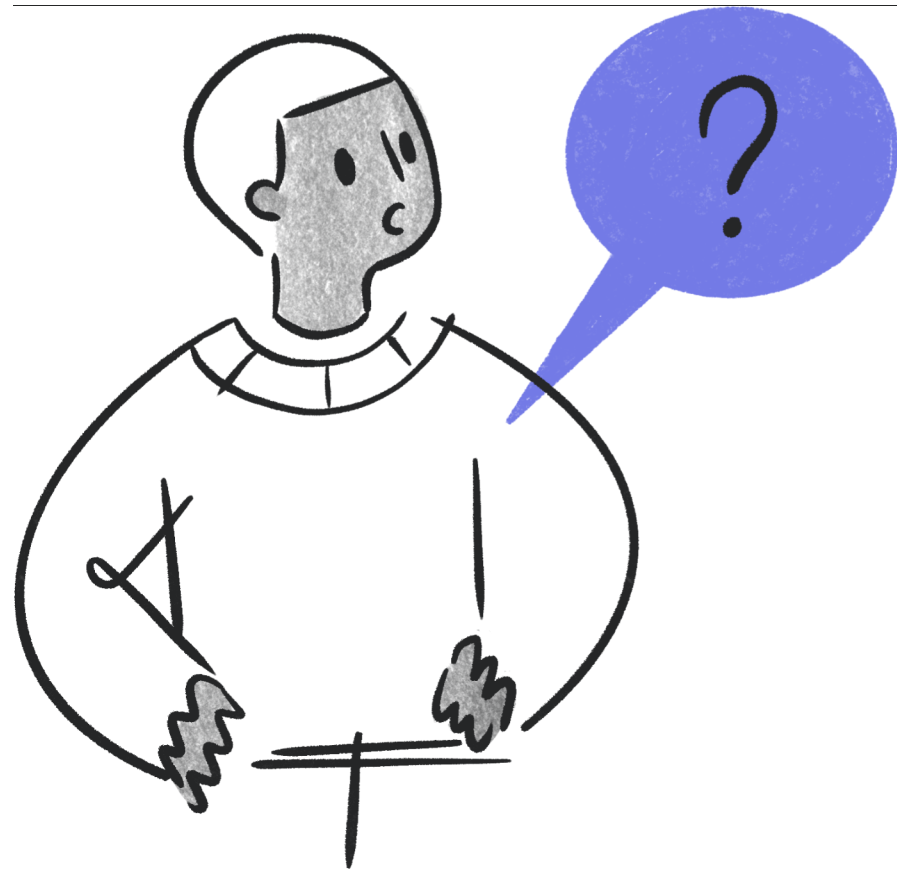


Le financement de la campagne électorale

Par nature d'opération		De 1000 à 8 999 habitants	9 000 habitants et plus
Propagande	En charge des dépenses liées aux dépenses de propagande officielle	Candidat tête de liste	Mandataire financier
	Bénéficiaire du remboursement de l'impression des bulletins de vote, des circulaires et des affiches		
	Bénéficiaire du remboursement de l'apposition des affiches		
	Titulaire du compte bancaire en vue du remboursement de la propagande		
	Nom devant apparaître sur les factures relatives à l'impression des bulletins de vote, des circulaires et des affiches en vue de leur remboursement		
	Signataire de la subrogation (le cas échéant)		
Dépense de campagne	En charge de l'ouverture du compte bancaire unique et des recettes et des dépenses liées aux dépenses de campagne	(pas de compte de campagne)	Mandataire financier
	En charge du dépôt du compte de campagne à la CNCCFP		Candidat tête de liste
	Bénéficiaire du remboursement du compte de campagne		

Temps d'échanges



On vous écoute

